

Réf: Dossier 375665

Avis de constitution

SOCIETE « ECO VIVRE CÔTE D'IVOIRE »

Siège GUIBEROUA SOUS PREFECTURE DE GAGNOA,
EN FACE DE LA 2EME STATION TOTAL, ROUTE D'ISSIA, Lot
ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 15/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECO VIVRE CÔTE D'IVOIRE »

Objet : VENTE ET DISTRIBUTION DE PRODUITS D'ALIMENTATION GENERALE (RIZ, HUILE, SUCRE...) -VENTE DE PRODUITS DIVERS-COMMERCE GENERAL-PRESTATIONS DIVERSES ET TOUTES ACTIVITES CONNEXES A CET OBJET SOCIAL

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social GUIBEROUA SOUS PREFECTURE DE GAGNOA, EN FACE DE LA 2EME STATION TOTAL, ROUTE D'ISSIA, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) Mme CAMARA ÉPOUSE SEKONGO MADAGBE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-GAG-01-2025-B13-00007 du 05/02/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 05/02/2025

Pour Avis

Le CEPICI

